

Pour les ouvriers valaisans, la "guerre du fluor" n'a pas eu lieu

Autor(en): **Elsig, Alexandre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier**

Band (Jahr): **35 (2019)**

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-846647>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

POUR LES OUVRIERS VALAISANS, LA « GUERRE DU FLUOR » N'A PAS EU LIEU

ALEXANDRE ELJIG

Peut-on écrire l'histoire de la « guerre du fluor » d'un point de vue ouvrier ? Si ce conflit social et environnemental a mis aux prises agriculteurs, industriels et autorités autour des pollutions des usines valaisannes d'aluminium dans les années 1970, la question des travailleurs et de leur santé est restée très marginale. La fluorose des arbres et des bovins a été largement commentée, celle des humains beaucoup moins et l'image qui reste de ce conflit est, pour le mouvement ouvrier, celui d'un renoncement, d'un désengagement, de syndicats qui soutiennent majoritairement les positions des industriels sous la menace de leur chantage à l'emploi¹. Pourtant, il n'y eut pas de barrière entre les dégâts occasionnés par les émanations nocives des usines sur les cultures environnantes et les dommages subis par les corps des ouvriers, sentinelles au contact direct des gaz et des poussières. Plusieurs acteurs ont ainsi dénoncé les méfaits conjoints de l'industrialisation sur la santé ouvrière et sur les milieux environnants. Ce sont ces voix, certes minoritaires mais trop largement ignorées, que cet article se propose de retrouver : quel a été le poids de celles et ceux qui cherchaient un front commun entre ouvriers et paysans dans la lutte antipollution et quels ont été les ponts construits entre l'intérieur et l'extérieur des usines, entre défense de l'environnement et protection de la santé ?²

¹ Sur ce conflit, consulter Coralie Neurohr, « Le scandale du fluor en Valais », in *Annales valaisannes*, 2015, pp. 43-89 ; Urs P. Gasche, *Le scandale Alusuisse : la guerre du fluor en Valais*, Lausanne, Éditions d'en bas, 1982.

² Concernant le lien entre maladie professionnelle et environnementalisme, voir Lars Bluma et Judith Rainhorn (éd.), *A history of the workplace: environment and health at stake*, Londres, Routledge, 2015 ; Anne-Sophie Bruno, Eric Geerkens, Nicolas Hatzfeld (éd.), *La santé au travail, entre savoirs et pouvoirs (XIX^e-XX^e siècles)*, Rennes, PUR, 2011.

Pour répondre à ces questions, il est nécessaire de saisir les positionnements et les attentes différentes des actrices et acteurs engagés dans la lutte antipollution, et ceci sur le temps long. Dès le début des productions d'aluminium en Valais, les riveraines et riverains des usines protestent contre les problèmes d'hygiène engendrés par les fumées des usines. À partir des années vingt, ces voix sont pourtant écartées dans les arbitrages effectués par l'État et les phénomènes de pollution sont occultés par différentes stratégies industrielles³. Les ouvriers subissent pourtant toujours des conditions de travail pénibles, suffocantes, et, dans le second après-guerre, la fluorose est reconnue comme maladie professionnelle sans que cela suscite de débat public ou de véritables changements techniques dans les processus d'épuration des gaz. Les années 1970 amènent à une recrudescence de la conflictualité et le déclenchement d'un « scandale » qui se fait national. Deux acteurs principaux lancent l'alerte – d'un côté, les arboriculteurs de la région de Saxon ; de l'autre, les étudiants lausannois de la Ligue marxiste révolutionnaire. Dans cette « guerre du fluor » qui éclate, les syndicats restent peu visibles et audibles, même s'ils s'activent surtout en coulisses dans des négociations de face à face avec le patronat. Ils se rangent toutefois, en dernière instance, derrière les intérêts de leur direction pour défendre, en théorie, l'emploi, plutôt que d'appeler à la modernisation des installations.

L'occultation des premières alertes

Les industries de production d'aluminium s'installent en Valais au début du vingtième siècle. Liée au développement de l'hydroélectricité, cette arrivée de la deuxième industrialisation s'inscrit dans un contexte encore largement rural⁴. À Chippis, l'Aluminium Industrie A.G. (AIAG) de Neuhausen débute sa production en 1908. Cette même année, à Martigny, les frères Giulini de Ludwigshafen commencent eux aussi à produire de l'aluminium. Dès les premières coulées de métal, des dégâts aux cultures et aux forêts sont dénoncés par les riverains des usines. Deux types de polluants posent problème : le fluor d'abord, sous forme de gaz

³ Sur les dynamiques propres aux dénonciations des pollutions industrielles, consulter François Jarrige, Thomas Le Roux, *La contamination du monde : une histoire des pollutions de l'âge industriel*, Paris, Seuil, 2017.

⁴ Luc van Dongen, Grégoire Favre (éd.), *Mémoire ouvrière : ouvriers d'usines et industrie en Valais*, Sierre, Monographic, 2011 ; Werner Bellwald, Sandro Guzzi (éd.), *Un peuple réfractaire à l'industrie ? Fabriques et ouvriers dans les montagnes valaisannes*, Lausanne, Payot, 2006.

fluorhydrique et de poussières, qui est dégagé par les cuves d'électrolyse ; les goudrons ensuite, dégagés par les fabriques d'électrodes, ces composés de brai ou de coke⁵. Ces derniers sont plus visibles que le fluor, car ils recouvrent les environs des usines d'une suie noire. Les premiers ouvriers de Chippis n'étaient-ils pas surnommés les « machurés »⁶, autant pour qualifier leur état à la sortie des halles que pour stigmatiser la forte proportion d'ouvriers immigrés présents dans les effectifs ?

C'est lors de la Première Guerre mondiale, qui stimule fortement la demande de métal mais aussi d'acide nitrique pour les armements, que les fumées « délétères » des usines deviennent un objet de débat au niveau cantonal⁷. Les industriels refusent pourtant de reconnaître toute responsabilité. Ils évoquent le manque de preuves et prennent le contrôle de l'expertise scientifique utilisée par les autorités dans leur travail d'arbitrage. Un processus de fabrication d'ignorance s'engage : les problèmes agricoles seraient dus, d'après les expertises, aux mauvaises conditions climatiques, aux maladies cryptogamiques et à un mauvais entretien des cultures.

Pourtant, plusieurs voix n'ont cessé de dénoncer les dégâts causés par les gaz sur les cultures mais aussi sur les corps. À Chippis, ce rôle est porté par un médecin de la ville de Sierre, Meinrad de Werra, qui déplore le mauvais état sanitaire des ouvriers travaillant dans des conditions extrêmes de poussières et de chaleur. De Werra défend aussi les sœurs du couvent de Géronde, situé sur une colline surplombant directement l'usine et ses lanterneaux : la plupart doivent être déplacées pour raisons de santé. Les sœurs exigent alors un déménagement de l'institut pour enfants sourds et muets qu'elles dirigent, aux frais de l'AIAG. Pourtant, le rapport d'expertise officiel demandé par l'État nie toute responsabilité de l'usine sur ces maladies. Louis Michaud, professeur de médecine à l'Université de Lausanne, est l'auteur de ce long texte alambiqué qui présente tous les signes d'une manœuvre de diversion et de manipulation du doute,

⁵ Daniel C. Ménégoz, « Protection de l'environnement autour des usines d'électrolyse », in Paul Morel et Ivan Grinberg (éd.), *Histoire technique de la production d'aluminium : les apports français au développement international d'une industrie*, Grenoble, PUG, 1992, pp. 131-174. D'autres polluants – anhydride sulfureux (SO₂), amiante utilisé dans les cuves, cyanure des déchets de cuve (brasques)... – ne seront pas traités dans le cadre de cet article.

⁶ Discours du secrétaire de la commission ouvrière, Charles Florey, à l'occasion des cinquante ans de l'usine de Chippis, *Allô Chippis*, 13 juillet 1958.

⁷ Simon Schwery, « Silence et combats autour des émanations nocives des usines de l'AIAG à Chippis (1908-1930) », *Annales valaisannes*, 2007, pp. 197-220.

à dessein⁸. Michaud n'a-t-il pas été engagé par l'État sur la chaude recommandation de la direction de l'usine de Chippis, illustration typique de l'asymétrie de pouvoir existant entre pollueurs et pollués dans la détermination scientifique des nuisances? Cette prise de contrôle du savoir scientifique par l'industriel n'est pas spécifique au contexte helvétique et se retrouve par exemple autour des usines d'aluminium qui s'installent au même moment en Savoie⁹.

Dans ce temps d'installation des usines, les pollutions sont aussi rendues acceptables par d'autres stratégies mises en place par les industriels. Si ceux-ci se refusent à reconnaître une responsabilité dans les dommages, ils compensent les dégâts avec un régime d'indemnisation des plaignants et de rachat du foncier le plus touché par les émanations. Quant aux autorités, au vu des liens d'intérêts entre élites économiques et politiques, elles cherchent plutôt à aménager des conditions favorables à une industrie vue comme un frein à l'exode rural. Ainsi, la recherche de compromis domine souvent toute volonté de contrainte environnementale, d'autant que les industriels n'hésitent pas à rappeler qu'une trop forte ingérence publique les pousserait à s'exiler sous d'autres cieux, jugés plus cléments. Ainsi la société des Frères Giuliani qui, en 1911, alors que les premières procédures judiciaires sont lancées par des paysans de Martigny, déclare étudier « sérieusement le projet de transférer complètement notre Usine hors du pays » face aux nombreuses « chicanes » subies et alors que « ni fumées ni poussières ne [sortent] de notre Usine. »¹⁰ Pour l'industriel, les dégâts aux cultures sont causés par le goudronnage des rues...

La dépendance à l'égard de ces nouvelles sociétés « aluminières » est encore renforcée par la politique sociale développée surtout à partir des années 1920. À Chippis, la direction apporte son aide à la construction de l'école, puis de l'église. Dans les années trente, l'usine propose sa propre caisse maladie et celle de chômage, fournit des soins gratuits aux ouvriers et à leurs familles. Dans les années 1960, le président de la commune de Chippis, Alphonse Schmid, qui fait toute sa carrière

⁸ Sur l'étude de la production de l'ignorance (« agnotologie »), voir Robert N. Proctor, *Golden Holocaust: la conspiration des industriels du tabac*, Sainte-Marguerite-sur-Mer, Éd. des Équateurs, 2014.

⁹ Olivier Chatterji, « Aluminium smelters and industrial hazards in the Maurienne Valley. Experts, reformers and local resistance (1892-1939) », *Actes d'història de la ciència i de la tècnica*, 2017, pp. 55-78.

¹⁰ Archives d'État du canton du Valais (ci-après AEV), 3510-2, 10.11.7.3., Lettre des Gebrüder Giuliani GmbH au Département de l'Intérieur, Martigny, 17.08.1911.

à l'usine d'aluminium, revient dans les termes suivants sur le bilan des bienfaits et des méfaits de l'industrie, qu'il présente comme bien déséquilibré : « Il y a bien parfois quelques odeurs dans l'air, quelques bruits désagréables, quelques grains de charbon sur les robes de nos filles [...], mais il y a aussi un équipement, des bâtiments, des écoles et des institutions sociales qui font la fierté de notre ménage public. »¹¹ On comprend bien que, pour la population majoritairement ouvrière de la région, il est délicat de mordre la main qui la nourrit, malgré les conditions de travail et de vie pénibles.

La gestion confinée de la fluorose

Si la conflictualité sociale autour des fumées « délétères » disparaît entre les années 1920 et 1970, cela ne signifie pas que le mouvement ouvrier reste insensible aux difficultés sanitaires présentes à l'intérieur des halles de production. Certes, les syndicats, qui apparaissent en Valais dans les années 1910, concentrent surtout leurs revendications sur des questions salariales et d'horaire, mais des négociations s'installent entre patronat et monde ouvrier pour améliorer les conditions de travail. Ces tractations sont notamment menées par la commission ouvrière de l'usine de Chippis, instituée à la suite de la première grève de juin 1917. Cette dernière a été menée sous la direction du mouvement chrétien social, mais c'est bien la Fédération des ouvriers de la métallurgie et de l'horlogerie (FOMH) qui bénéficie par la suite d'une représentation dominante au sein du personnel de l'usine. Les archives de section à disposition donnent quelques indications, très partielles, au sujet des questions de santé au travail, avec une première revendication repérée en 1939, puis la mise en place d'examens radiographiques des poumons sur une base volontaire à partir de 1946, cela avant que les connaissances médicales au sujet de la fluorose industrielle n'infusent aussi en Valais dans les années 1950 et 1960. Que ce soit à Chippis ou à Martigny, les ouvriers revendiquent alors de meilleures conditions de ventilation dans les halles des fours ainsi qu'un service de médecine du travail¹².

¹¹ « Le président nous parle », *Allô Chippis*, 01.11.1962.

¹² AEV, Fonds FTMH, Région Valais, 04/002, PV de la séance de la commission ouvrière du 7 mars 1939, du 19 novembre 1946, du 3 décembre 1959, du 31 août 1961, du 31 janvier 1964, du 20 juillet 1966, du 8 janvier 1970, du 23 février 1973 ; AEV, 3510-2, 10.11.9.2. PV de la séance de l'Office cantonal de conciliation dans l'affaire Ouvriers et FOMH contre la Direction de l'Usine d'aluminim Martigny SA, Martigny, 26 mars 1954.



Un ouvrier au travail à Chippis lors du chargement d'alumine dans une cuve d'électrolyse.
© Cinéjournal suisse, 13 octobre 1950, 2'40".



L'usine Alusuisse, ses fumées et le vieux village de Chippis en 1963.
© Comet Photo AG, ETH-Bibliothek Zürich, Com_F63-01419.

Il n'est cependant pas possible, en l'état des recherches, de saisir le processus exact qui amène la Caisse nationale d'assurance en cas d'accidents (CNA) à reconnaître la fluorose comme maladie professionnelle en 1953. Cette maladie est définie pour la première fois en lien avec la production industrielle par Hector Cristiani dans les années 1920. Ce professeur de l'Université de Genève agissait comme expert pour étudier les maladies constatées sur le cheptel des environs de Chippis¹³. Dans les années 1930 et 1940, la fluorose est décrite sur les travailleurs des mines de cryolithe puis ceux des halles d'électrolyse. Elle provoque principalement des douleurs articulaires et une ossification trop prononcée. Les médecins mentionnent les « squelettes en ivoire » développés par certains ouvriers¹⁴.

Les connaissances concernant la fluorose industrielle sont réalisées, à leur corps défendant, sur les ouvriers soumis aux émanations et sans que ces derniers soient tenus au courant des résultats des recherches en cours. Les ouvriers ne sont pourtant que des cobayes inconscients des risques pris sur leur lieu de travail. En été 1950, un rapport de l'ingénieur Roger Bonvin, chef du Service valaisan de la protection ouvrière, ne cache pas que les ouvriers des fours n'acceptent ces conditions « que par nécessité, conscients du fait qu'ils y sacrifient leur santé et une tranche de leur vie dans les conditions actuelles ».¹⁵ La chaleur dégagée par les fours est alors supérieure en moyenne de 25° à la température extérieure. Elle peut monter jusqu'à 82° à proximité d'un four dont la croûte vient d'être cassée. Pour Bonvin, l'accoutumance à ces hautes températures est « possible et objectivement certaine », contrairement aux problèmes des intoxications. Celui qui deviendra conseiller fédéral pour le parti conservateur relève le danger représenté par les gaz stagnant dans les halles, qui provoquent des « empoisonnements lents mais certains. [...] Il est évident que si des chimistes et des médecins étudiaient à fond l'influence de ce travail sur la santé des ouvriers, ils pourraient établir que leur vie est raccourcie de façon sensible et leur santé diminuée en proportion. »

¹³ Hector Cristiani, *Une nouvelle maladie. La fluorose ou cachexie fluorique*, Paris, Masson et Cie, 1926.

¹⁴ J. N. Agate et al., *Industrial Fluorosis*, Medical Research Council Memorandum 22, London, His Majesty's Stationary Office, 1944.

¹⁵ AEV, 3510-2, 10.11.9.2, Rapport de Roger Bonvin concernant l'usine d'aluminium de Martigny SA, Sion, 6 juillet 1950. Les citations suivantes proviennent de ce document.

En 1963, le premier cas de fluorose industrielle est reconnu par la CNA au profit d'un ouvrier exposé plus de quarante ans à l'usine d'aluminium de Chippis¹⁶. L'un des auteurs de cette étude, le médecin Jean-Louis de Chastonay, est engagé deux ans plus tard en tant que médecin d'usine, un poste nouvellement créé. Durant une décennie, soixante et un cas sont traités par la CNA dans toute la Suisse et quarante-deux travailleurs obtiennent une indemnisation¹⁷. Ces chiffres sont à prendre avec précaution : quelles sont les autres maladies, notamment respiratoires ou cancéreuses, qui ont été provoquées par le travail à l'usine ? Y a-t-il eu des cas de fluoroses qui ont été traités comme de simples rhumatismes ? Le numéro du 1^{er} mai 1966 d'*Allô Chippis*, le bulletin d'entreprise des usines de Chippis et Sierre, relaie ainsi les résultats, présentés comme très réjouissants, de la grande enquête sur le rhumatisme mené par le service du docteur de Chastonay sur 2460 employés. Derrière le rhumatisme, comment ne pas penser que c'est la fluorose qui était recherchée ?

C'est dans la région de Martigny qu'il faut chercher les premiers signes d'une contestation ouvrière sur la question de la fluorose. Dominic Ruch, qui a travaillé sur les archives de l'entreprise Aluminium Martigny S.A., indique que la commission ouvrière se plaint dès 1965 des conditions de travail « déplorables » qui règnent dans les halles d'électrolyse, agrandies deux ans auparavant¹⁸. Des lacunes dans le diagnostic de la maladie sont alors dénoncées par les ouvriers. Cette expertise ouvrière amène la CNA à mandater des médecins de l'Université de Genève pour mettre au point de nouvelles méthodes de diagnostic. Ces mutations doivent être mises en relation avec la nouvelle loi fédérale sur le travail de 1964, qui permet notamment l'engagement d'un médecin du travail pour la Suisse romande par la Confédération. À partir de 1966, le docteur Luciano Ducrey se fait connaître du monde syndical par son attitude favorable à la reconnaissance des maladies professionnelles chroniques. Il entre en conflit avec les médecins de la CNA, qui reste une assurance et

¹⁶ Christian de Sépibus, Jean-Louis de Chastonay, « Un cas de fluorose en Valais », *Radiologica clinica*, vol. 32, 1963, pp. 340-348.

¹⁷ Jean-Michel Maillard et Willy Dettwiler (éd.), « Quelques aspects de la fluorose industrielle en Suisse », *Archives des maladies professionnelles, de médecine du travail et de sécurité sociale*, vol. 36, n° 7-8, 1975, pp. 409-420.

¹⁸ Dominic Ruch, « Une étonnante longévité. L'histoire d'une usine suisse d'aluminium à Martigny », *Cahiers d'histoire de l'aluminium*, 42-43, 2009, pp. 84-107, ici p. 103.

qui cherche avant tout à limiter les coûts et à débusquer les « faux » malades¹⁹.

Est-ce l'arrivée de Ducrey qui stimule les revendications ouvrières pour de meilleures conditions de travail ? Est-ce les événements français de Mai 68 qui font souffler un vent nouveau sur les syndicats valaisans ? Toujours est-il qu'en juin 1968, la problématique du fluor fait son apparition dans la presse régionale et les procès-verbaux syndicaux. À Martigny, alors que les agriculteurs de la région ont obtenu des indemnités augmentées pour les dommages aux cultures, le secrétaire syndical Paul Arlettaz s'inquiète de l'oubli des dégâts causés par les gaz sur les corps ouvriers (« les yeux et le visage brûlés, les poumons engorgés »²⁰, détaille-t-il). Il refuse pourtant de considérer le problème du fluor de façon globale et oppose intérieur et extérieur des halles de production. Pour lui, une captation des gaz à l'intérieur de l'usine entraînerait une péjoration de l'atmosphère de travail. « Pour l'heure, en ce qui nous concerne, nous persistons à croire que la santé des travailleurs passe avant celle du feuillage des abricotiers », affirme-t-il, en expliquant que le syndicat travaille avec la direction à une solution technique satisfaisante.

Deux semaines plus tard, un procès-verbal de la Commission ouvrière de Chippis mentionne pour la première fois le terme de « fluor ». Les représentants de l'électrolyse s'inquiètent des maladies « toujours plus fréquentes » qui y sont liées et « ceci sur des ouvriers encore relativement jeunes »²¹. Mais cette revendication reste bien timide et la commission se contente d'inviter la direction à étudier la question de l'amélioration du milieu ambiant. À Martigny, les discussions se durcissent. Le 5 août 1968, une grève d'avertissement de deux heures a lieu, laissant trois jours à la direction pour s'engager contractuellement à améliorer l'atmosphère de travail²². Si une meilleure installation de ventilation est bel et bien mise en place, celle-ci a probablement transféré les émanations fluorées vers l'extérieur de l'usine. Le conflit s'installe donc moins entre pollueurs et pollués qu'entre ouvriers et paysans.

¹⁹ Les tensions entre Ducrey et la CNA sont bien visibles dans ce dossier : Archives fédérales suisses, E7184A#2000/394#277, Inspection des fabriques, Aluminium Suisse SA, Chippis, 1965-1976.

²⁰ Paul Arlettaz, « Le fluor est-il bon pour la santé ? », *Le Nouvelliste*, 04.06.1968.

²¹ AEV, Fonds FOMH-FTMH, 04/002, PV de la commission ouvrière du 20.06.1968.

²² Dominic Ruch, *op. cit.*, p. 103.

En parallèle à ces tractations, la CNA mène une prophylaxie généralisée des ouvriers de l'électrolyse et commence à mesurer les valeurs de concentration du gaz fluorhydrique dans les halles d'électrolyse²³. En 1971, une valeur limite de fluor dans l'air est édictée, mais elle n'est pas respectée et ne se traduit pas par des changements dans les techniques de production. La CNA se contente des déclarations des industriels qui disent étudier activement de nouvelles solutions techniques²⁴. Plutôt que d'imposer une action préventive à la source, les autorités de tutelle restent sur un paradigme de la compensation. À partir de 1969, l'ensemble des ouvriers exposés en Suisse subit une sélection plus poussée à l'embauche par un examen des os et des articulations et des contrôles périodiques des taux de fluor dans l'urine sont réalisés. Lorsqu'un ouvrier est jugé trop « fluoré », la direction le déplace sur un poste de travail moins exposé²⁵.

Dans cette affaire, les ouvriers et leurs représentants restent très discrets et la gestion de la toxicité demeure confinée à des cercles d'experts. Dans ses mémoires, le secrétaire syndical Alfred Rey présente alors les choses sous un jour trop flatteur lorsqu'il estime que la « guerre du fluor » a été gagnée par les ouvriers dans leurs négociations avec la direction au cours des années 1960²⁶. L'épuration des gaz intervient sous la pression d'autres mouvements sociaux. Pour trouver des discours dénonçant ouvertement les souffrances subies par les ouvriers, il faut s'intéresser à d'autres acteurs, qu'ils soient paysans ou trotskystes.

Expertise profane et action directe paysanne

Les prétendues « Trente Glorieuses » ont été marquées par un fort accroissement de la production d'aluminium et le métal connaît de nouvelles applications dans le secteur de l'alimentation, de l'automobile

²³ H. H. Schlegel (CNA), « Industrielle Skelettfluorose. Vorläufiger Bericht über 61 Fälle aus Aluminiumhütten », *Médecine sociale et préventive*, vol. 19, 1974, p. 269-274 ; Ernst Sutter (CNA), « Fluoridmessungen in Aluminiumhütten », Staub, 1973, 33, p. 111-117. Les valeurs mesurées dans les usines valaisannes se situent au-dessus du seuil d'exposition toléré.

²⁴ Réponse du Conseil fédéral à l'interpellation de Gabrielle Nanchen du 15 mars 1977 (77.313), Pollution au fluor en Valais, 5 octobre 1977. En ligne : www.amtsdruckschriften.bar.admin.ch/viewOrigDoc/20006060.pdf?id=20006060&cache=1550761520422

²⁵ AEV, Fonds FTMH, 04/002, PV de la Commission ouvrière du 18 juin 1969.

²⁶ Alfred Rey, *Témoin et acteur d'un siècle d'évolution valaisanne et suisse*, Sierre et Lausanne, FTMH et LEP, 1993, pp. 164-170.

ou de l'aéronautique. Sur le plan technique, de nouvelles cuves d'électrolyse sont introduites. Plus puissantes, elles sont aussi plus polluantes, à l'instar de celles qui fonctionnent avec une pâte d'anodes dite Söderberg, du nom de son inventeur norvégien. Cette charge polluante en augmentation, notamment à la suite de l'extension de l'usine de Martigny en 1963, amène à une visibilité prononcée des dégâts sur les cultures et à des dénonciations plus structurées. En 1970, les milieux paysans de la région de Saxon créent l'Association de défense contre les émanations nocives des usines (ADENU). La région est connue pour sa production d'abricots, des fruits très sensibles aux effets du fluor. Elle est aussi un bastion d'un syndicalisme agricole combatif, avec la présence d'une Union ouvrière paysanne qui a fait parler d'elle par une mobilisation spectaculaire contre l'importation de fruits italiens en été 1953, la «révolte des abricots». Mené par Gérard Perraudin ou le président de la commune de Saxon Étienne Perrier, le Mouvement social paysan indépendant qui en a résulté s'oppose à une Union suisse des paysans jugée trop conservatrice²⁷.

En 1975, l'ADENU parvient à déclencher médiatiquement la «guerre du fluor» en déplaçant son action sur le plan de l'expertise scientifique. Grâce à une subvention de 100 000 francs accordée par la commune de Saxon, Gérard Vuffray est engagé. Le parcours de cet ingénieur agronome a été marqué par un militantisme tiers-mondiste et syndical. Formé à l'EPFL, Vuffray travaille au début des années 1970 pour le Centre Europe Tiers-Monde à Genève. Il participe par la suite bénévolement à des syndicats d'ouvriers agricoles dirigés par César Chavez en Amérique du Nord, connus pour leurs méthodes de grève et de lutte non violente²⁸. Le *Dossier fluor* que Vuffray publie en 1977 montre très clairement que les procédés d'épuration des gaz utilisés en Suisse sont dépassés et que les coûts d'adaptation des installations sont supportables pour Alusuisse et Aluminium Martigny SA. Ce dossier casse la mainmise que les usines avaient jusque-là sur les différentes expertises, notamment celle très complaisante du Laboratoire fédéral d'essais des matériaux. Une année plus tard, les usines

²⁷ Véronique Poulin, *Le mouvement social paysan indépendant et la défense des petits producteurs valaisans au tournant des années 1950*, Université de Fribourg, Mémoire de licence, 1987 ; Arnaud Meilland et al., *Saxon : entre ombre et lumière. Mille ans d'histoire au pied de la Pierre Avoi*, Sierre, Monographic, 2013.

²⁸ «Gérard Vuffray nous a quittés», *Nature vaudoise : chronique de Pro Natura Vaud*, *Ligue vaudoise pour la protection de la nature*, 141, décembre 2012, pp. 10-11.

se voient contraintes de moderniser leurs installations, mettant, en apparence, un terme à la guerre du fluor – en apparence, parce que la lutte se déplace alors sur les délais accordés aux industriels pour l'adaptation de leur appareil productif.

Si le *Dossier fluor* représente l'outil technique mobilisé par l'ADENU, les arboriculteurs ont aussi utilisé, en parallèle, l'action directe pour dénoncer la passivité du Conseil d'État. Lors d'une conférence de presse, le syndicat agricole de Saxon indique par exemple que les « désespoirs engendrent l'abattement, mais aussi la violence » et formule cette menace : « nous rendrons justice nous-mêmes »²⁹. Le 16 mai 1978, un pylône est plastiqué non loin de la centrale électrique de Riddes, visitée peu de temps auparavant par les arboriculteurs. Le 26 septembre de la même année, l'usine de Martigny est bloquée par une centaine de tracteurs dans une réplique de la mobilisation française contre Péchiney, menée sur le plateau pyrénéen de Lannemezan. Enfin, le 19 mars 1985, une bombe explose à l'intérieur de l'usine de Martigny.

Les mémoires de François Piot, l'un des meneurs de la lutte paysanne, sont particulièrement instructifs sur le basculement effectué par le mouvement, passant d'une position de dialogue avec les pouvoirs publics à leur remise en cause³⁰. Piot, caporal à l'armée, se présente ainsi plutôt comme un patriote attaché à la terre, et défend une conception romantique de la « nature ». Mais si son action démarre pour défendre son gagne-pain, la trajectoire de Piot se politise. Dans son fonds d'archives, un projet de lettre ouverte aux travailleurs d'Aluminium Martigny et à leurs syndicats est conservé, appelant à une mobilisation commune entre agriculteurs et travailleurs. L'auteur du texte y plaide pour le refus de céder au chantage de l'usine et au dilemme « La pollution ou les licenciements ! »³¹. Ce glissement peut être relié à l'abattement et à la précarisation subie suite à plusieurs années de pertes de récolte, mais il est également tributaire de la prise en compte de discours plus contestataires, notamment ceux des milieux trotskystes de Suisse romande. Ceux-ci sont les premiers à

²⁹ François Piot, *Baroud de survie: les abricots au fluor*, Lausanne, Éd. d'en bas, 2010, p. 150.

³⁰ Piot, *op. cit.*, p. 37, 45, 63, 105.

³¹ AEV, Fonds François Piot, Projet de lettre ouverte aux travailleurs d'Aluminium Martigny et à leurs organisations syndicales, v. début 1977. Il n'est pas possible de savoir si cette lettre a été diffusée.

défendre l'idée d'un front uni entre paysans et ouvriers dans la lutte antipollution. Dans ses mémoires, Piot reconnaît ainsi avoir été fortement influencé par la lecture d'un numéro spécial de *La Brèche*, l'organe de la Ligue marxiste révolutionnaire, de juin 1973, consacré à l'emprise d'Alusuisse sur la société valaisanne³². L'arboriculteur diffuse plusieurs exemplaires de ce numéro en France, lorsque les agriculteurs valaisans rencontrent leurs collègues de Maurienne et de Tarentaise, ce qui lui vaut une petite fiche du Ministère public fédéral.

« Ceci intéresse le mouvement ouvrier »³³

Partie de la contestation du nucléaire militaire puis civil, stimulée par les mouvements de jeunes des années 68, la question écologique rebat les cartes à gauche au début des années 1970. Dissidence du Parti ouvrier populaire, la nouvelle Ligue marxiste révolutionnaire (LMR) intègre la problématique environnementale à son répertoire par le biais de ses membres de l'Université de Lausanne. Le Comité Uni-Brèche est composé d'une dizaine de militantes et militants, notamment Robert Lochhead, considéré comme la « locomotive »³⁴ du groupe, Thérèse Thévenaz-Christen, Ursula et Olivier Gaillard, Georges Nicod, Annick Mahaim, Clive Loertscher...³⁵ Michel Thévenaz, proche de Charles-André Udry, « maître à penser » de la LMR, rédige leur bulletin *Uni-Brèche*³⁶. Ces militants réfléchissent aux implications entre science, politique et industrie et un groupe de travail sur la pollution industrielle est créé en janvier 1971 au sein de la Faculté des sciences. « Le problème de la pollution est le problème type qui montre la situation et la fonction de la science dans la société »³⁷,

³² Piot, *op. cit.*, p. 42.

³³ « La violence des pollueurs », *La Brèche*, 15.06.1973.

³⁴ Témoignage de Georges Nicod, Pully, 16.10.2016. Voir la note ci-dessous.

³⁵ Ces informations sont tirées principalement du Fonds de témoignages LMR-RML déposé en 2018 sur le site de l'AÉHMO : <https://aehmo.org/fonds-archives/fonds-de-temoignages-lmr-rml/> Voir aussi Jacqueline Heinen et al., 1968... *Des années d'espoir. Regards sur la Ligue marxiste révolutionnaire/Parti socialiste ouvrier*, Lausanne, Antipodes, 2018 ; Benoît Challand, *La Ligue marxiste révolutionnaire en Suisse romande (1969-1980)*, Fribourg, Chaire d'histoire contemporaine de l'Université de Fribourg, 2000.

³⁶ *Uni-Brèche* paraît de façon régulière entre janvier 1970 et juin 1972, puis de façon irrégulière jusqu'en 1983. La collection est disponible en ligne sur le site des archives de l'Université de Lausanne : <https://uniris.unil.ch/pandore/notice/uni-breche/>

³⁷ Robert Lochhead, « Pourquoi un groupe de travail sur la pollution en Faculté des sciences », *Uni-Brèche*, janvier 1971.

écrit Robert Lochhead. Utilisant la métaphore du chercheur dans sa tour d'ivoire, l'étudiant refuse l'apolitisme supposé des sciences techniques. La question que Lochhead pose en conclusion réfute l'idée d'une inconscience sociétale vis-à-vis des risques industriels :

Les usines, les autorités, les égouts ont-ils pollué l'air, l'eau, le sol, parce que savants et techniciens n'étaient pas conscients du danger ou ne connaissaient pas les moyens de lutte ou bien parce que les industriels, les divers gouvernements et les scientifiques ont négligé le problème en connaissance de cause, afin de ne pas élever les coûts et de ne pas gêner [sic] la course au profit ?

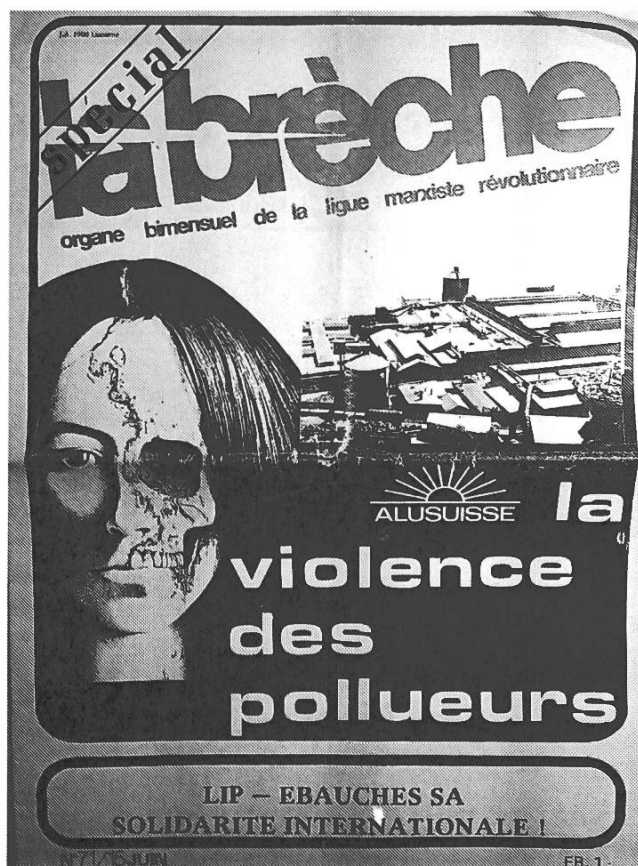
Les trotskystes s'en prennent aux présupposés technocratiques et néo-malthusianistes d'un certain nombre de défenseurs de l'environnement, comme les responsables de l'Année européenne de protection de la nature (1970). Cette dernière reviendrait à « faire accepter, par le biais d'une mystification idéologique, que les “casseurs ne soient pas payeurs”, que les déprédations gigantesques causées à la nature, et dont certaines sont irréversibles, soient mises à charge de “l'homme” alors qu'elles sont un des plus terribles témoignages de l'expansion aveugle et incontrôlée du capitalisme. »³⁸ Ces articles anticipent de plusieurs décennies la critique faite aujourd'hui à la notion d'Anthropocène, jugée trop uniforme socialement, mais aussi celle qui est faite à la prétendue ignorance des sociétés passées pour ce qui concerne les activités polluantes³⁹.

En juin 1973, le problème du fluor valaisan permet au Comité Uni-Brèche de dénoncer les accointances entre élites industrielles, politiques et scientifiques⁴⁰. Ce numéro spécial de douze pages reprend l'argument d'une lutte qui concerne en premier chef le mouvement ouvrier. Très fouillé, le dossier rassemble une imposante littérature « grise » (Stations fédérales de recherche agronomique, CNA...) et il bénéficie également d'un travail d'enquête de terrain effectué auprès de la population de Chippis. *La Brèche* met en cause la ligne productiviste suivie par le syndicat FTMH et des exemples étrangers sont convoqués pour casser la division entre écologie et mouvement ouvrier, qu'il s'agisse du Parti communiste italien ou des Oil, Chemical and

³⁸ M. B., *Uni-Brèche*, 30.04.1970.

³⁹ Voir par exemple : Christophe Bonneuil, Jean-Baptiste Fressoz, *L'Événement Anthropocène. La Terre, l'histoire et nous*, Paris, Seuil, 2016.

⁴⁰ « La violence des pollueurs », *La Brèche*, 15.06.1973.



La couverture du numéro spécial de *La Brèche* consacré à Alusuisse en juin 1973.

© Archives d'État du canton du Valais, Fonds Gérard Vuffray, 1.3.1.

Atomic Workers (OCAW) nord-américains. Le mot d'ordre est lancé pour une mobilisation sur «l'environnement du travail» avec deux revendications : arrêt de la production jusqu'à la mise aux normes des installations et droit à un contrôle médical gratuit des ouvriers.

Mais l'alliance espérée par les trotskystes entre agriculteurs et ouvriers n'a pas lieu. Filmée par l'émission *Temps présent*, une importante assemblée publique a lieu à Riddes le 13 mars 1976 et réunit plusieurs centaines de personnes⁴¹. Dans le compte-rendu que *La Brèche* donne de la réunion se lit une déception face au caractère «sociologiquement conservateur» des arboriculteurs et à leur manque d'ambition – l'assemblée avait décidé de demander une entrevue au

Conseil d'État et de lancer une pétition à l'intention des Chambres fédérales. Surtout, l'échec de la mobilisation est porté au passif du mouvement ouvrier : «Lui seul peut rompre l'isolement des arboriculteurs en leur apportant le soutien de la classe ouvrière et de la jeunesse des villes»⁴² et le journal cite en exemple la mobilisation antinucléaire de Kaiseraugst.

Quel silence ouvrier ?

Malgré plusieurs invitations, les syndicats refusent de rejoindre la lutte engagée par l'ADENU, pourtant forte de plus de mille membres individuels et de nombreuses associations. Le 10 février 1976, le Cartel syndical valaisan justifie sa décision. S'il dit comprendre la lutte pay-

⁴¹ José Roy, Bernard Mermoud, «Autopsie d'une pollution», *Temps présent*, Télévision suisse romande, 27 avril 1978, 126', ici vers 31'. En ligne : <https://pages.rts.ch/emissions/temps-present/539180-autopsie-d-une-pollution.html#539183>

⁴² «Les paysans face à l'aluminium», *La Brèche*, 17.03.1976.

sanne, le Cartel entend maintenir le « dialogue » entre toutes les parties et craint des « mesures brutales dont les conséquences économiques et sociales pourraient être très graves pour de nombreux travailleurs, dont l'emploi dépend de l'activité des usines d'aluminium. »⁴³ Cet argument est repris à de nombreuses reprises, comme lors de l'intervention du député socialiste et syndicaliste Gilbert Émery au Grand Conseil⁴⁴. Certains socialistes se montrent cependant plus compréhensifs à l'égard des milieux paysans. En 1977, à la demande de l'ADENU, la conseillère nationale valaisanne Gabrielle Nanchen interpelle le gouvernement suisse sur la question du fluor. L'association pensait, grâce à sa médiation, pouvoir combler le fossé le séparant du monde ouvrier. À nouveau, cette intervention est mal perçue par un certain nombre d'ouvriers. Dans une lettre ouverte à Nanchen, la Commission d'entreprise de l'usine de Chippis insiste à nouveau sur la mise en danger des emplois directs et indirects et des finances des collectivités publiques⁴⁵.

Cette crainte ouvrière est dépendante des stratégies patronales. Mis de plus en plus sous pression, les industriels sentent que la partie devient difficile à gagner sur le plan de l'argumentation technique. En dernier recours, le « spectre du chômage » est brandi, comme le reconnaîtra un membre de la direction⁴⁶. À Martigny, le directeur de l'usine communique au Conseil d'État sa fermeture prochaine au cours de l'été 1977⁴⁷. En février 1978, Alusuisse invite le gouvernement valaisan à faire pression à Berne pour obtenir des dérogations aux seuils de tolérance pour les polluants, « faute de quoi, une partie de la production d'aluminium sera arrêtée dans le canton »⁴⁸, menace la direction. Le 22 septembre 1978, une résolution du personnel d'Alusuisse est envoyée au Conseil d'État, évoquant les 450 emplois qui seraient en jeu en cas d'une décision trop contraignante du gouvernement⁴⁹. La Commission d'entreprise avait pourtant adopté unanimement une position bien différente lors de sa séance du 30 août 1978. Elle estimait

⁴³ Cité par Coralie Neurohr, *op. cit.*, p. 61.

⁴⁴ AEV, Fonds François Piot, Interpellation de Gilbert Emery, 31.11.1975.

⁴⁵ « Tribune libre. Le fluor et M^{me} Nanchen », *Le Nouvelliste*, 02.04.1977.

⁴⁶ Jean de Lavallaz cité par Bernard Luisier, « Le livre "à scandale" d'Urs Gasche », *Le Nouvelliste*, 22.10.1982.

⁴⁷ AEV, 3510-2, Inspection cantonale des fabriques, 10.11.9.2., Lettre de Marcel Guinand au conseiller d'État Guy Genoud, 7 juillet 1977.

⁴⁸ Cité par Gérard Tschopp, *Journal du Valais*, 22.02.1978.

⁴⁹ Cité par Coralie Neurohr, *op. cit.*, p. 101.

qu'une modernisation de l'usine était possible et permettrait à la fois de maintenir les postes de travail et de mieux protéger l'environnement⁵⁰. Mais cette option reste inaudible. Pour le syndicat FTMH, la problématique du fluor doit être traitée, en dernier recours, dans un rapport de confiance avec les directions en suivant le paradigme de la « Paix du Travail ». Cette fidélité explique aussi pourquoi la dénonciation de l'interpellation Nanchen a été rédigée par la direction au nom des ouvriers sans que ceux-ci ne s'en émeuvent publiquement, même si certains diront plus tard s'en être distancés⁵¹. En fin de compte, la crainte de perte d'emplois a tenu en respect ceux qui souhaitaient s'engager dans un rapport de force, comme l'expliquera le secrétaire chrétien social Yves Crettaz au journaliste Urs P. Gasche⁵².

Si le silence ouvrier a été moins complice que contraint, il reste que le rapport de la Commission fédérale mise sur pied durant la « guerre du fluor » ne dit pas un mot de la santé des travailleurs⁵³; que la modernisation des usines imposée en 1978 n'a rien à voir avec l'engagement syndical; et que la mémoire du conflit conserve l'image d'une lutte pour l'abricot plutôt que pour les « fluoritiques » de l'usine. Si les années 68 ont été riches en « rencontres improbables »⁵⁴, le rendez-vous entre paysans et ouvriers valaisans a été manqué.

⁵⁰ AEV, Fonds FTMH-FOMH, 04/002, 1., PV de la séance du 30 août 1978.

⁵¹ Urs P. Gasche, *op. cit.*, p. 137.

⁵² Cité par Urs P. Gasche, *op. cit.*, p. 138. Crettaz est le seul représentant syndical à accepter de répondre à Gasche en été 1980.

⁵³ Bruno Böhlen (éd.), *Rapport du Groupe de travail Réduction des émissions fluorées de l'industrie de l'aluminium*, Berne, 1978.

⁵⁴ Xavier Vigna, Michelle Zancarini-Fournel, « Les rencontres improbables dans "les années 68" », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 101, 2008, pp. 163-177.